



Pour le retour de la CGT place St François



120 ans d'histoire sociale... ça ne s'oublie pas !

Après 2 ans de fausses excuses et arguments fallacieux,

voilà que maintenant, c'est une église du 13^{ème} siècle au cœur du bâtiment de l'aigle d'or qui empêcherait la CGT de réintégrer les locaux place St François.

A une différence près, c'est le Maire en personne qui pour la 1^{ère} fois est venu nous porter un cours d'histoire, pensant peut-être que la délégation CGT allait se laisser berner par le charme du personnage.

La Mairie n'a qu'un seul objectif : chercher à « légitimer » notre expulsion

Nous ne sommes pas dupes !

Nous avons largement négocié en 2009. Un protocole d'accord a été signé par les deux parties. La CGT exige simplement le respect de la parole donnée en octobre 2009.

Nous mettrons tout en œuvre pour notre retour dans « l'aigle d'or ».

Pour cela, nous appelons l'ensemble des syndiqués, sympathisants et plus largement, toutes les personnes soucieuses du maintien de l'histoire du mouvement social niçois, soucieuses de voir la CGT conserver les locaux qu'elle occupe depuis 120 ans, à se mobiliser et exiger de Monsieur le député Maire le respect du protocole d'accord.



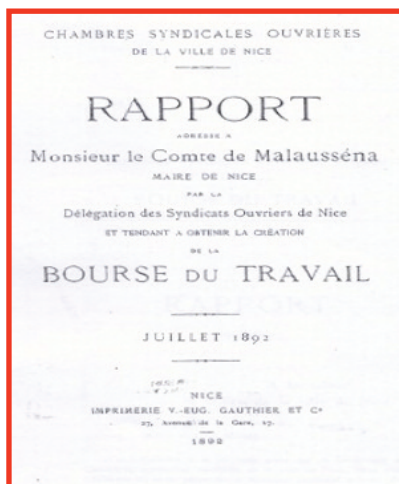


Expulsion de nos locaux : le plus grand coup contre la classe ouvrière depuis l'occupation...

En 1892, le 20 octobre, aux termes d'un Conseil Municipal, les autorités de l'époque votaient pour la création d'une bourse du travail à la demande des Chambres Syndicales Ouvrières Niçoises.

Le registre des délibérations saluait l'esprit de solidarité et d'émancipation qui sous-tendait cette demande et donnait son accord pour subventionner de façon pérenne la location, les travaux de réhabilitation et d'aménagement, le mobilier, le fonctionnement général, la prise en charge de salariés ...

Dix jours après la décision, le bail était signé. Ainsi naissait Place Saint François la bourse du travail, pour le bien économique, éducatif, culturel et social de plusieurs générations de Niçoises et de Niçois. Trois ans après, les chambres syndicales se regroupaient au travers de la Confédération Générale du Travail et à Nice, comme partout en France, **naissait la CGT en 1895.**



En 1934, d'autres accords sont venus renforcer ces dispositions qui lient la ville de Nice à notre organisation. Accords qui, rappelons le, n'ont pas été respectés depuis quelques décennies ; ce qui rend la ville redevable vis à vis du monde ouvrier.

A la libération de Nice, notre organisation a bénéficié du bâtiment l'Aigle d'Or, après des années de traque et de clandestinité pour service rendu à la nation.

2008-2009 La municipalité tente d'expulser la CGT. La mobilisation de la CGT et le soutien de nombreux sympathisants ont créé les conditions d'une négociation et d'un accord signée entre la CGT et la Ville de Nice.

2012 Christian ESTROSI renie sa parole et déclare la CGT incompatible avec la rénovation du site.

DE MENSONGES EN ESCROQUERIES :

Au travers de mauvaises excuses, la Mairie a interrompu les travaux après 6 mois sous prétexte que les Bâtiments de France s'opposaient aux travaux.

La seule demande des B.F. consistait à exiger le respect du permis de construire, quoi de plus normal !!!

D'autres prétextes sont trouvés depuis ... comme si les études menées par des spécialistes n'avaient servi à rien.

Selon le Maire de Nice, les commerçants ne souhaitent plus la CGT, Place St François.

Pourtant, la Cgt ce sont :

- 12 000 adhérents répartis dans 32 branches professionnelles
- 70 conseillers(es) prud'hommes
- 70 conseillers(es) du salarié
- Plusieurs centaines d'élus et mandatés qui militent à St François et consomment aux abords

Ne tombons pas dans le piège, c'est bien la Mairie qui tente par tous les moyens de culpabiliser la CGT et mettre l'opinion publique dans sa poche.

NON nous ne sommes pas les fossoyeurs du patrimoine Niçois, **OUI** nous sommes très attachés à notre histoire !

C'est la CGT qui en 1er a proposé à la Mairie de consacrer à « un rappel de l'histoire » ce lieu symbolique cher à tous les acteurs du mouvement social de notre ville et de notre pays.

La CGT a déjà négocié et accepté de rétrocéder la Bourse du Travail. Nous ne les laisserons pas nous voler, ce que nos anciens ont payé de leur vie pour permettre aux ouvriers de notre département d'avoir les outils nécessaire à la conquête sociale !



NOTRE EXIGENCE:

l'exécution de la convention signée entre la Mairie et la CGT
(délibération du Conseil Municipal du 19/09/2009)

Rappel d'une partie de la convention :

Article 3 : A la fin des travaux, les organisations actuellement logées dans le groupement d'établissements « Bourse du Travail-Hôtel Aigle d'Or-Famille Bona » réintégreront l'Aigle d'Or en totalité (y compris le sous-sol) pour une superficie de 1032 m².

Cependant, en fonction des besoins, tout ou partie du 34 boulevard Jean JAURES pourra rester à disposition de ces organisations...



Nous serons présents et lancerons toutes formes d'actions pour rappeler à Monsieur Estrosi ses engagements et pour montrer aux citoyens que notre député maire n'est pas un homme de parole. Son seul objectif est bien de détruire la lère organisation syndicale du pays, comme du département et de lui faire payer ses prises de positions contre la politique menée par le précédent gouvernement !

Comité de soutien

Je souhaite soutenir la CGT des Alpes-Maritimes dans le cadre de
son retour place Saint-François.

Je souhaite être informé des avancements du dossier et des actions programmées.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

E-mail :

Téléphone :